

Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

ÉDITORIAL

Aurions-nous déjoué la théorie du climat ?

La saison estivale 2024 marquera sans nul doute nos mémoires. Peut-être pas tant pour son entrée poussive dans les anormalités saisonnières et ses orages alternant avec des pics caniculaires que pour nous avoir offert des moments de ferveur communicative et de joies intenses autour du sport et des valeurs universelles qu'il véhicule. Ne dit-on pas depuis l'antiquité que le temps influe sur nos humeurs et nos comportements. On pourrait en douter en repensant à la liesse populaire suscitée par la formidable prestation de notre équipe de football durant l'Euro. Bien qu'elle n'ait pas réussi à transformer l'essai, quels espoirs suscités lorsqu'elle crée la surprise en éliminant l'équipe championne en titre, se hissant ainsi non par chance mais par une maîtrise parfaite du jeu, unanimement reconnue, en quart de finale. Les scènes de liesse témoin de notre passion pour le ballon rond ont constitué un mémorable loupé pour tous ceux qui considèrent que le peuple suisse est réservé de nature et un signe de montée en puissance dans cette discipline, qui ne peut qu'être prometteur.

Puis sont venus les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 qui ont ébloui le monde et créé, l'espace de quelques semaines, une parenthèse enchantée réunissant plus de 10,000 athlètes -à parité égale- provenant de 206 pays. Que de fierté et de baume au cœur en découvrant sous une pluie totalement ignorée nos athlètes arborant la croix blanche sur fond rouge. Nous pouvons être fiers de la moisson : 8 médailles dont une d'or, deux d'argent et cinq de bronze, pour les JO. Si l'on ajoute qu'outre ces médailles notre délégation a terminé à dix reprises au pied du podium, la performance est à saluer. La moisson des jeux paralympiques est tout aussi impressionnante : 21 médailles, soit 8 d'or, 8 d'argent et 5 de bronze. Bravo ! les jeux de 2024 auront sans nul doute permis de renforcer dans le registre des sports d'été une réputation qui est déjà bien établie dans les sports d'hiver et tout cela dans une sorte de communion planétaire servie par l'olympisme. D'autres rencontres feront encore des heureux durant cet été mi-figue mi-raisin côté climat mais plein soleil côté cœur. De toute évidence, l'été 2024 semble destiné à rester dans notre mémoire collective pour longtemps encore.

Dans les mois à venir, puissent ces moments de liesse autour du sport nous revenir en flashes toutes les fois que nous aurons tendance à voir le verre à moitié vide. Et puisque la rentrée sociale et scolaire prend ses marques, pourquoi ne pas continuer à déjouer la théorie de climat quand elle a pour effet de nous tirer vers le bas ? Plus facile à dire qu'à faire mais tellement plus efficace.

Bonne rentrée à toutes et tous.

La rédaction

CELA ARRIVERA DEMAIN

| | |
|-----------------|------------------------------|
| 21 septembre | Soirée rock |
| 22 septembre | Scrutin fédéral |
| 29 septembre | Course La Chavannaise |
| 12 - 27 octobre | Vacances scolaires d'automne |
| 26 octobre | Fête des monstres |
| 9 novembre | Troc |
| 24 novembre | Scrutin fédéral |
| 13 décembre | Noël des enfants |

L'automne - 22 septembre à 14h43



SOMMAIRE

| | |
|-----------|--|
| Pages 2 | Conseil communal |
| Page 3 | Les Tattes - La 3ème voie |
| Page 4 | Sortie des Aînés |
| Page 5 | Les trains de Pierre Tissot |
| Pages 6-7 | Fête nationale - Initiative SOS Communes |
| Pages 8-9 | Infos diverses |
| Page 10 | Plantes indésirables |
| Page 11 | Jadis et maintenant - Il y a 50 ans |
| Page 12 | PECC |



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL - 26 juin 2024

Importante séance que celle du mois de juin, puisque c'est à cette date que les conseillers doivent chaque année donner leur avis sur la gestion et les comptes communaux.

L'exercice 2023 s'est soldé par un excédent réel des revenus de CHF 281'011.26 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 1'238'000.- et que 2022 avait présenté un excédent réel de CHF 380'490.51. Cet excellent résultat s'explique principalement par un meilleur rendement des impôts et des droits de mutation ainsi qu'à des charges globalement inférieures au budget.

La Municipalité a dès lors décidé de procéder à différents amortissements complémentaires, ainsi le résultat final de l'exercice 2023 se monte à CHF 5'011.26. **Les conseillers approuvent les comptes et la gestion 2023 à l'unanimité moins 1 abstention.**

Le préavis suivant est la **révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires**. Il concerne toutes les communes du district de Nyon. Le principal changement est le passage de CHF 3.00 à CHF 4.50 pour les hôtes séjournant dans des hôtels de la région. Cela s'explique par les avantages proposés aux touristes, tels que la carte d'hôte. La deuxième modification importante concerne le règlement de la taxe sur les résidences secondaires dont le calcul a été simplifié. L'impact du règlement sur les recettes de notre commune sera très faible voire invisible, ainsi **les conseillers approuvent le préavis à l'unanimité.**

Le préavis N°3/24 est plus complexe: c'est le **volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon**. Là aussi, toutes communes du district doivent approuver le préavis pour que la stratégie entre en vigueur. Elle vise à maintenir les emplois existants et en accueillir de nouveaux en définissant les zones d'activité. Pour notre commune, trois zones sont identifiées: le centre commercial, la zone artisanale et la zone de douane. **Les conseillers approuvent le préavis à l'unanimité moins 2 abstentions.**

Le préavis N°4/24 est **une demande de crédit de CHF 234'500.00 pour l'aménagement d'un arrêt de bus au chemin Industriel** (centre commercial) et la mise aux normes de celui existant. Si la commission des finances recommande d'accepter le préavis, la commission ad'hoc a l'opinion inverse: elle recommande le rejet du préavis trouvant la décision trop hâtive et le projet disproportionné pour la fréquentation attendue. La ligne de bus TPN desservant le centre commercial entrera en service quoiqu'il en soit au changement d'horaire de décembre mais les courses ne seront pas très fréquentes dans un premier temps. **Le préavis est accepté par 19 oui, 6 non et 3 abstentions.**

Les membres du Bureau du Conseil sont tous réélus pour la période 2024-2025.

Les Conseillers s'inquiètent de la décharge prévue aux Tattes de Bogis: tant que le projet n'est pas mis à l'enquête par le Canton, les détails ne sont pas connus et il n'est pas possible de se prononcer, explique Alain Barraud.

La prochaine séance du Conseil communal se tiendra le 9 octobre.

TATTES-DE-BOGIS



Le projet de décharge de matériaux d'excavation de type A et B au lieu-dit «Tattes-de-Bogis» est très sensible aux yeux de nombreux habitants. A l'heure d'écrire ces lignes, près de 20'000 personnes ont déjà signé une pétition indiquant leur opposition «*à la création d'une décharge au lieu-dit « Les Tattes-de-Bogis » et demandant aux Municipalités des Communes concernées de faire part de leur opposition et d'entreprendre toute démarche pour que les autorités cantonales abandonnent le projet*». Vaste programme.

Le Canton de Vaud est victime de son succès et de son dynamisme. Les chantiers sont nombreux, l'économie se porte plutôt bien et le besoin de zones où déposer les volumes de terres et de gravats issus des constructions devient un réel problème. En effet, les zones actuellement en exploitation ne suffiront bientôt plus ou seront à saturation et le Canton cherche continuellement des solutions pour le futur.

Les premiers contacts avec la Municipalité datent d'une dizaine d'années. Il faut préciser que la procédure est cantonale et que les communes territoriales ne sont que consultées. Les propriétaires ont traité et signé des conventions directement avec le Canton. Il faut également souligner que notre Commune et celle de Commugny ne sont propriétaires d'aucune parcelle sur le territoire concerné et n'ont donc aucun intérêt à faire valoir. Elles seront par contre très attentives à la problématique du passage des camions et de leurs itinéraires.

Des séances ont eu lieu avec différents participants et associations. La Direction Générale de l'Environnement (DGE) a procédé à des études complémentaires et, pour l'instant, aucun document définitif n'a pu encore être consulté. Pour preuve, le projet s'est même développé dans le sens de la Nature puisque le nombre de couloirs à faune (18 mètres de largeur) est passé de un à trois et que quarante-sept (47 !) crapeauducs seront placés sous la route cantonale, soit un tous les 40 mètres, afin de faciliter le passage des batraciens entre la forêt et la Versoix.

Le dossier complet sera disponible lors de la mise à l'enquête que le Canton prévoit de faire dans un peu plus d'une année seulement, fin 2025. Le chantier durera effectivement dix ans et sera suivi très attentivement par la DGE de par sa localisation en bordure de zones protégées. La qualité de l'eau s'écoulant des Tattes-de-Bogis sera testée en permanence durant l'exploitation et pendant les cinq voire dix ans qui suivront la remise en état du site.

Il serait surprenant qu'aucun des 20'000 signataires de la pétition n'ait jamais dû recourir à l'utilisation de camions pour excaver la maison où il habite aujourd'hui ; il serait surprenant que les 20'000 signataires de la pétition s'inscrivent tous dans un mouvement visant la décroissance économique de notre région. Ce serait une solution logique avec leurs arguments mais que la Municipalité ne peut cautionner. Et que penser de ceux qui, refusant cette décharge aux Tattes-de-Bogis, conseillent déjà d'autres lieux, à leurs yeux beaucoup plus propices. Une décharge, oui, mais pas à côté de chez moi !

La liberté d'opinion est garantie et chacun a le droit de s'exprimer. Toutefois, les arguments doivent être vérifiables, le débat ouvert et l'écoute d'avis différents la norme. L'intelligence ne doit pas être artificielle.

La Municipalité



VOTATION 3ÈME VOIE AUTOROUTIÈRE

Le 24 novembre prochain, le peuple suisse sera appelé à voter sur six projets d'élargissement autoroutier, notamment sur celui du tronçon entre Nyon et le Vengeron. Cet objet divise la population profondément car il est considéré par certains comme absolument nécessaire pour améliorer la fluidité de la circulation et comme complètement hérétique pour d'autres à l'heure de la défense de la Nature et du sauvetage de la biodiversité.

Evidemment, il est essentiel d'étudier les arguments de chacune des parties pour se forger sa propre opinion mais le sujet demeure très complexe. Comment vérifier les projections de circulation pour 2050? Comment se déplaceront les habitants dans 50 ans ? Une 3e voie peut-elle servir à autre chose qu'à des autosolistes ? Beaucoup de questions dont peu connaissent la réponse. Par contre, en parlant à ses voisins, en lisant les courriers des lecteurs, en consultant la presse, notre pays regorge d'ingénieurs en mobilité, qui «savent que cela ne solutionnera rien» ou qui «affirment que la 3e voie est la seule piste à suivre». Qui croire ? Que croire ?

La Municipalité de Chavannes-de-Bogis défend une position plutôt favorable à la 3e voie pour les raisons suivantes :

- Actuellement, lors de travaux, d'accidents ou de surcharge de trafic, nous observons un engorgement de voitures à travers notre village, notamment le matin. L'élargissement de l'autoroute maintiendrait plus de véhicules sur cet axe au lieu d'inciter les conducteurs à chercher des itinéraires alternatifs (merci Google).
- La 3e voie entraînerait l'élargissement de la jonction autoroutière et permettrait d'envisager le passage de transports publics en site propre. Une solution pour rendre la mobilité douce plus sécurisée serait aussi à l'ordre du jour.
- La Municipalité reste favorable au développement des transports publics. Construire une 3e voie ne péjore pas leur développement puisque les fonds fédéraux sont différenciés.
- Les modes de transports doivent se développer en parallèle. Il est contre-productif d'opposer mobilité individuelle et transports publics, mobilité douce et véhicule privé. Chacun doit rester libre de choisir son mode de déplacement.

Quoi qu'il en soit, cette votation est importante car, quel que soit son résultat, il impactera durablement la vie des habitants de notre belle Commune.

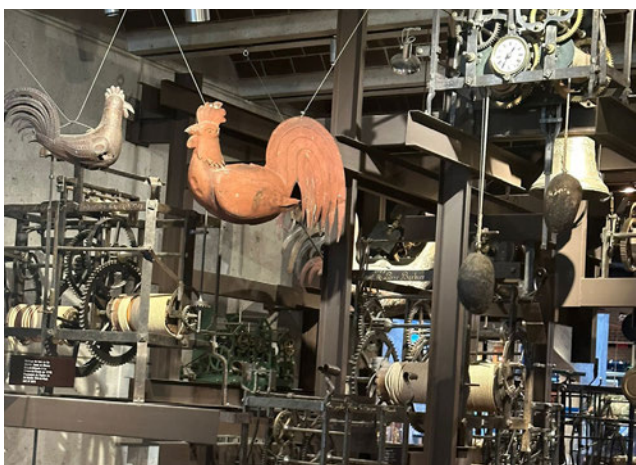
La Municipalité

SORTIE DES AÎNÉS

La mesure du temps a toujours été une préoccupation de l'homme pour organiser sa vie sociale, religieuse, économique et technique. C'est peut-être cette constatation qui a conduit la Municipalité à offrir aux Aînés une visite du musée international d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds. Près de 5000 pièces exceptionnelles y sont exposées, témoins de la quête de l'homme pour mesurer le temps.

Grâce à des guides enthousiastes, la découverte des objets, du cadran solaire à l'horloge atomique, en passant par les horloges, montres et bijoux est ludique et vivante. Les automates apportaient aussi un trait d'humour bien apprécié.

Après le repas de midi dégusté non loin, la journée se poursuit avec la visite du Locle, en petit train touristique. Grâce au confort du bus et aux moments propices aux conversations, cette journée du 24 juin a passé très vite, pour le plaisir des quelques 42 participants. Tous se félicitaient d'habiter une commune qui leur permet de partager de tels moments.



UNE VIE SUR LES RAILS : PORTRAIT D'UN PASSIONNÉ DE TRAINS MINIATURES

Dans la paisible commune de Chavannes-de-Bogis, une maison abrite un trésor unique : une impressionnante collection de trains miniatures, reflet d'une passion qui a traversé les décennies. Son propriétaire, **M. Pierre Tissot**, un homme dont la vie a été rythmée par le doux cliquetis des locomotives miniatures, nous ouvre les portes de son monde en réduction.



Des origines modestes à une passion dévorante

Tout a commencé pendant les années de guerre, une époque où les jouets étaient rares. «Mon père, électricien de métier, m'a fabriqué lui-même un train avec lequel je jouais,» se souvient notre passionné, la voix empreinte de gratitude. «C'est de là qu'est venue ma passion, et je suis reconnaissant à mon père d'avoir suscité cela en moi.» Ce premier train, fruit de l'ingéniosité paternelle, a allumé une étincelle qui ne s'est jamais éteinte. «Depuis que le virus des trains miniatures s'est bien installé, je n'ai plus abandonné,» confie-t-il avec un sourire.



Une passion qui devient profession

Au fil des années, ce qui était un simple passe-temps s'est transformé en véritable vocation. Notre collectionneur a ouvert un magasin spécialisé dans la vente et l'importation de trains miniatures, devenant également un expert des systèmes digitaux Zimo. «J'ai pris ma retraite il y a 41 ans, cinq ans plus tôt que prévu, pour m'occuper de ma mère,» explique-t-il. «Mais j'ai engagé une dame pour m'aider, ce qui m'a permis de continuer mon activité.»

Un déménagement crucial

La passion grandissante nécessitait de l'espace. «Je vivais à Nyon, dans un appartement avec un espace limité. Quand j'ai vu la maison de Chavannes-de-Bogis, j'ai déménagé pour avoir

plus d'espace,» raconte notre passionné. Ce qui rend ce déménagement encore plus spécial, c'est que cette maison n'est autre que celle de sa grand-mère maternelle, qui a vécu jusqu'à l'âge vénérable de 104 ans. «C'est dans la maison de ma grand-mère maternelle que j'ai installé ma collection,» ajoute-t-il avec émotion, soulignant ainsi le lien profond entre sa passion et son histoire familiale.

Des pièces de choix

Parmi les bijoux de sa collection, deux modèles se démarquent. «Mon premier modèle était un **Crocodile**,» se souvient-il avec émotion. «C'est aussi mon modèle préféré. Il est équipé de tous les bruits de la locomotive, vraiment tout ce qu'il faut.» Son acquisition la plus récente n'est pas en reste : «Mon dernier modèle est une rame de CCF compact avec 10 véhicules.»

Les défis du présent

Aujourd'hui, notre collectionneur fait face à de nouveaux défis. «Je regrette de ne pas pouvoir m'occuper de mes trains comme par le passé, à cause de ma mobilité réduite,» confie-t-il avec une pointe de tristesse. Malgré cela, sa passion reste intacte. Il possède encore des trains disponibles à la vente, témoignage d'une vie dédiée à ce hobby fascinant.

Un héritage en miniature

Cette collection n'est pas qu'un simple assemblage de modèles réduits. C'est le reflet d'une vie, d'une passion transmise de père en fils, et d'un amour pour la précision et la beauté des trains miniatures. Chaque locomotive, chaque wagon raconte une histoire, celle d'un homme qui a su transformer son rêve d'enfant en une réalité captivante.

Alors que nous quittons ce monde en miniature, une chose est certaine : l'histoire de ce passionné et de sa collection extraordinaire continuera d'inspirer et d'émerveiller, tout comme le premier train fabriqué par son père il y a tant d'années.



FÊTE NATIONALE

Que la fête fut animée ! Les habitants se sont pressés sur l'esplanade pour profiter de l'apéritif, des discussions avec leurs amis et voisins, du repas. Il a même fallu ajouter des tables pour accueillir chacun. S'ils ont craint, l'espace d'un instant, que le concert de jazz empêche les conversations, ils ont apprécié la musique proposée par le groupe Jazz it up Quintet qui a amené une ambiance festive.



Merci aux membres de l'Amicale et de la Société de développement, reconnaissables à leur T-shirt, qui ont travaillé à la bonne réussite de la soirée.



Les enfants s'en sont donnés à cœur joie autour des manèges qui leur étaient proposés et les adultes ont été (presque) attentifs aux propos du Syndic. La partie officielle ne dure que quinze minutes, hymne compris. Mais elle vaut la peine d'être soigneusement écoutée parce qu'Alain Barraud, avec son humour et son ironie coutumiers, transmet beaucoup d'informations à ses concitoyens

concernant les choix et les décisions de la Municipalité. C'est une occasion rare d'être à l'écoute de la sensibilité de ceux que nous avons élus, et ...aimons bien critiquer.

Sans vouloir faire un long cours d'histoire, il rappelle que, en 1291, « les futurs vaudois sont un peu français, du moins sous la domination de la Maison de Savoie, et cela pour encore 245 ans ! Je vous invite donc à regarder les véhicules frontaliers avec un regard différent : peut-être viennent-ils juste visiter les terres de leurs ancêtres, allez savoir ! Et rappelons-nous également que ce sont les Bernois qui les ont « libérés » pendant 262 ans avant qu'ils n'obtiennent le statut de « Vaudois ». Cela veut dire que la Suisse dite primitive avait déjà plus de 500 ans d'histoire avant d'accueillir le Pays de Vaud. Ça rend plutôt humble. »



Alain Barraud rappelle ensuite que l'enseignement et l'accueil extra-scolaire sont gérés au niveau cantonal et intercommunal, et ne résulte donc pas de

décisions municipales. Il explique ensuite les projets de 3ème voie autoroutière, de la décharge des Tattes et de plan climat. Ce journal aborde ces points dans d'autres rubriques, nous n'allons pas y revenir ici.

L'interprétation de l'hymne national par l'assemblée clôt cette partie de la fête.

Les enfants ont les yeux qui brillent quand ils se préparent pour le cortège aux lampions, qui sera suivi par un beau feu de joie.



INITIATIVE SOS COMMUNES

Nous vous avons présenté au printemps 2021, à la page 3 du N°80, l'initiative SOS Communes. Celle-ci demandait que l'entier de la facture sociale soit repris par le Canton. Le but est de redonner ainsi une maîtrise financière aux communes et leur permettre à nouveau d'investir localement pour leurs citoyens.

Avec 13'430 signatures (12'000 étaient nécessaires), l'initiative a abouti.

Le Conseil d'Etat a travaillé sur la réforme de la péréquation et proposé un nouveau projet de péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) qui résulte d'un accord avec les faïtières des communes sur la péréquation et un rééquilibrage financier.

Après de longs débats au Grand Conseil, les députés acceptent le nouveau texte. La NPIV fait ainsi office de contre-projet à l'initiative SOS Communes. Outre une révision de la péréquation intercommunale, elle prévoit que le canton injecte 160 millions de francs par an pour renforcer le rééquilibrage financier en faveur des communes. Elle intègre aussi une nouvelle répartition de certaines factures cantonales (sociale et policière), sources de tensions récurrentes entre le canton et les communes.

L'initiative ne sera pas soumise au vote de la population vaudoise. A fin juin 2024, le comité « SOS Communes » l'a retirée, sous condition que le contre-projet adopté le 4 juin dernier par le Grand Conseil (113 oui, 8 non et 16 abstentions) entre en vigueur.

«C'est une révolution à la vaudoise qui se fait dans la douceur et la tranquillité. Le contre-projet respecte les deux tiers de ce que nous demandions. C'est une solution assez bonne et assez juste», a expliqué Pierre-André Romanens dans La Côte.

INFOS DIVERSES

PIPA PISCINE-PATINOIRE

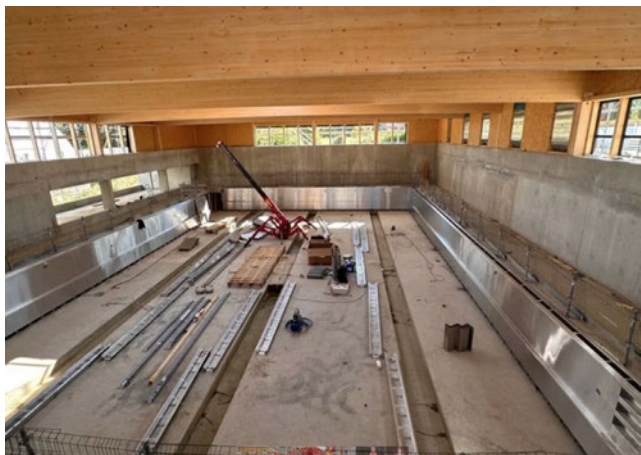
Depuis notre dernière communication en juin 2024, le projet de la piscine patinoire a franchi plusieurs étapes clés :

- Pose de la charpente et des murs en ossature bois de la piscine et du bâtiment administratif : ces éléments ont été installés avec succès, marquant une étape importante dans l'avancement des travaux.
- Livraison et début de pose du bassin en inox : Le bassin en inox de la piscine a été livré et son installation est en cours.
- Pose des menuiseries extérieures : La pose des fenêtres est en cours, contribuant à la fermeture de ces deux bâtiments.

Prochaines principales étapes d'ici la fin de l'année :

- Livraison et pose de la charpente et des murs en ossature bois de la patinoire, ainsi que de sa couverture.
- Pose des fenêtres de la patinoire.
- Installation de la dalle froide pour la patinoire.

John Tendon



Pose du bassin en inox (photo La Côte)

TRANSPORTS PUBLICS

C'est un début, mais quel signal encourageant !

Dès le changement d'horaire de décembre, quelques courses TPN passeront par le centre commercial Manor. L'horaire de ces courses sera principalement favorable aux collaborateurs du centre, mais il évoluera par la suite.

AGISSONS ENSEMBLE POUR MOINS DE DÉCHETS

Certains participants à la Fête Nationale, qui s'est déroulée le 31 juillet 2024 à Chavannes-de-Bogis, ont été surpris/choqués de constater que les repas étaient servis sur des assiettes en carton, que les services étaient en plastique et que les boissons étaient servies dans des gobelets en plastique.

Ces réflexions sont tout-à-fait justifiées et vont à l'encontre des principes véhiculés par la Municipalité, surtout à l'heure de la mise en route d'un Plan Energie-Climat Communal (PECC) et nous acceptons ces critiques sans réserve.

La question des verres, assiettes et services réutilisables a été abordée en amont de la manifestation, mais nous avons constaté que la Commune possédait encore un stock important de matériel malheureusement suranné. La décision a été prise de liquider ce stock de vaisselle à usage unique à cette occasion car il n'aurait pas été plus écologique de détruire cette vaisselle sans l'utiliser.

Une poubelle réservée au PET avait été mise en place à côté de la cuisine, mais pas suffisamment signalée, donc rapidement remplie avec des déchets de tout ordre. Pour information, le lendemain de la manifestation, les sacs ont été amenés à la déchetterie et le contenu trié dans les conteneurs appropriés.

Nous prenons bonne note de ces critiques et mettons tout en œuvre afin qu'à l'avenir nos dires soient vérifiés dans nos actes.

La Municipalité

CARTES JOURNALIÈRES CFF

Depuis le début de l'année, notre commune n'en vend plus. Les quelques communes de Terre Sainte qui ont maintenu l'offre la réservent à leurs habitants.

Vous pouvez cependant acheter votre carte journalière dégriffée sur CFF.ch. ou dans l'appli Mobile CFF / Preview. De même, des villes comme Nyon offrent ce service.

La disponibilité et le prix des cartes journalières Commune peut être consultée sur :

www.cartejournaliere-commune.ch/fr

VERRES À VENDRE

Les nouveaux verres de la Commune sont arrivés. Ils sont en vente à l'administration au prix de CHF 36.- (6 verres à rouge) et CHF 30.- (6 verres à blanc).

Santé !!!



QUESTION À ALAIN BARRAUD

Vous êtes favorables à la 3ème voie autoroutière, soit. Pourrez-vous nous indiquer **AVANT** la votation de novembre qu'elle sera l'emprise de l'autoroute sur le terrain des Champs Blancs ?

Réponse : *L'élargissement de l'autoroute pour la 3e voie n'aura pas d'emprise sur le terrain des Champs Blancs. L'OFROU a indiqué que cet élargissement ira de pair avec l'installation d'une paroi anti-bruit le long du quartier des Champs Blancs.*

ATELIER PECC

Nous étions 30 habitants à répondre le 11 juin dernier à l'invitation de la Municipalité et de la coopérative d'accompagnement en durabilité Lyka.

Yann Payen et Florent Perrocheau ont décrit la commune, ses infrastructures, son tissu local, ses espaces publics. Cette vue d'ensemble doit permettre de répondre à l'échelle communale aux enjeux auxquels nous devons faire face, soit une diminution de 50 % de nos émissions de CO2 d'ici 2030.

Le bilan carbone indique que les émissions les plus importantes sont dues à la consommation (achat de biens et services), la mobilité et l'énergie. Et dans la consommation, c'est l'alimentation qui est le sujet majeur. L'état énergétique des bâtiments montre qu'une rénovation offrirait un potentiel de réduction de 45 % de la consommation d'énergie.

Il est donc impératif d'étudier le chauffage des bâtiments, de développer l'énergie solaire, d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments, de maintenir la biodiversité, d'arboriser massivement, de réduire les déchets et de mieux les trier. Nous produisons en effet 404 kg de déchets par an et par personne. Une diminution de 20 % en 10 ans est souhaitée.

Pour trouver des solutions pour y parvenir, les quelques habitants qui ont eu la curiosité de rester ont pu s'exprimer et donner leur avis sur 5 thèmes : l'énergie, la biodiversité, la mobilité, la consommation, la vie locale.

Entre idées futuristes, projets audacieux, regrets stériles, portes ouvertes enfoncées, moindres efforts et vœux pieux, c'est aux experts maintenant de trier et de proposer aux autorités les actions les plus efficaces.

PLANTES INDÉSIRABLES

Le Conseil fédéral interdit la mise en circulation de certaines plantes exotiques envahissantes

Suite à une modification de l'ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE), adoptée le 01.03.2024, par le Conseil fédéral, 53 plantes exotiques envahissantes ne pourront plus être mises sur le marché à partir du 1er septembre 2024 sur toute l'étendue du territoire suisse.

Au sens large, sont considérées comme espèces exotiques envahissantes toutes celles qui, sont introduites du fait d'une intervention humaine volontaire ou involontaire dans des milieux situés en dehors de leur lieu d'origine. Ces espèces se retrouvent généralement sur des territoires non hostiles, sans concurrence ni prédateurs, et donc en état de proliférer de manière incontrôlée. Ainsi, elles entrent en concurrence avec les espèces indigènes pour les ressources (eau, lumière, nutriments du sol, etc.) avec pour conséquence possible une altération de la qualité des sols et de l'eau, une érosion accrue des sols, autant de facteurs qui fragilisent l'équilibre et la survie des écosystèmes existants.

La modification adoptée le 1er mars et entrée en vigueur le 1er septembre 2024 concerne 53 espèces ou groupes d'espèces de plantes exotiques envahissantes réparties en deux listes. La première (annexe 2.1 de l'ODE) comprend 22 plantes interdites dans l'environnement et la seconde (annexe 2.2) en comprend 31 qu'il est formellement interdit d'importer, de vendre, ou même d'offrir. Dans cette catégorie, on retrouve le très apprécié **palmier tessinois** aussi appelé palmier chanvre et originaire de Chine et du Japon, le **laurier-cerise (laurelle)**, le **buddleia** de David encore appelé «arbre aux papillons», le **concombre sauvage**, le **persil japonais**, le **paulownia**, le **merisier tardif** etc...

Les plantes déjà présentes dans les jardins ne sont cependant pas concernées par l'interdiction.

Bien qu'il ne s'agisse ici que de plantes, il est important de comprendre que les espèces exotiques envahissantes peuvent aussi être aquatiques ou terrestres. Ce qui les place cependant dans la même catégorie réside dans le fait qu'elles présentent toutes un danger commun ; celui de pouvoir dans un laps de temps plus ou moins long, effacer des espèces indigènes, déstabiliser les écosystèmes en engendrant par exemple la disparition d'habitats naturels pour la faune tout en créant des problèmes de santé humaine, des pertes économiques et des dommages écologiques considérables pour les pays hôtes.

Toutes les informations relatives aux espèces exotiques en Suisse sont gérées par les centres de données et d'informations pour la flore, la faune,

les champignons, les mousses et les lichens et regroupées sur (www.infospecies.ch). D'autres études justifiant les diverses mesures prises au nom de la protection de notre biodiversité peuvent être consultées sur le site de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et paysage (WSL). Celles-ci méritent d'autant plus notre attention que les plantes incriminées aujourd'hui ne constituent que la pointe de l'iceberg. En effet, 1305 espèces exotiques (animaux, plantes, champignons, etc.) ont été récemment dénombrées en Suisse contre 800 en 2006 lors du premier inventaire. Bien que la majorité de ces espèces parvienne à se fondre dans nos écosystèmes, 15% d'entre elles, toutes catégories confondues, sont considérées comme envahissantes.

Ces chiffres démontrent que la circulation des espèces exotiques envahissantes ou non n'est pas statique et qu'elle va s'accroître avec la multiplication sans précédent des échanges commerciaux y compris via Internet, l'augmentation du volume des transports, et la circulation des personnes.

Une prise de conscience collective et le devoir de s'informer et d'agir sont plus que jamais nécessaires.

N'hésitez pas à consulter les sites proposés ou à poser vos questions au Service médias de l'Office fédéral de l'environnement, tél. +41 58 462 90 00, medien@bafu.admin.ch



Laurelle



Buddleia



Palmiers tessinois

JADIS ET MAINTENANT



Nous avons épuisé notre stock d'anciennes photos du village. Pour continuer cette rubrique, nous comptons sur vous pour fouiller vos archives et nous confier vos trésors d'images d'autrefois.



C'ÉTAIT HIER – IL Y A 50 ANS

Municipalité du 5 juillet 1974

- Suite à la dissolution du Syndicat d'améliorations foncières, l'entretien de tous les ouvrages situés sur notre Commune devra être repris dans les comptes annuels.
- L'ingénieur en chef du Département des Travaux Publics donne un préavis favorable à une étude visant à créer un passage sous l'autoroute proposé par les promoteurs d'un plan d'extension partiel Champs Blancs – Aux Biolles.
- Le chef de la Protection civile estime indispensable l'installation d'une sirène d'alarme en cas de guerre et pour la défense incendie.

Conseil Général du 11 juillet 1974

- Les pourparlers à propos de la mise en co-propriété du terrain (aux Pralies) de la future station d'épuration intercommunale ont aboutis avec Bogis-Bossey. La construction est bientôt achevée. Quant aux subsides, les caisses cantonale et fédérale étant en difficultés, les dates de versement ne sont pas encore connues.
- Il est demandé que les tonneaux servant de poubelles dans les forêts soient vidés plus régulièrement.

Municipalité du 13 août 1974

- Suite à la démission de Mlle Marguerite Rieben, la Municipalité a la charge de nommer une dame comme membre de la Commission des travaux à l'aiguille. Ses tâches consisteront à assister aux examens et à des visites de classes à Crassier.

Municipalité du 21 août 1974

- Deux bureaux communaux devront être prochainement créés dans la maison communale. Une étude devra également comprendre la réfection de la toiture.

Municipalité du 27 août 1974

- La mise en eau de la nouvelle Step intercommunale aura lieu le jeudi 3 octobre à 08h00. Le garde municipal suivra une demi-journée de formation pour l'entretien de cette station.
- Plantation d'arbres en forêt : Fourniture et livraison de 2000 sapins, 100 frênes et 700 vernes pour CHF 1208.40.

PECC

Le 11 juin dernier s'est tenu à notre grande salle, un atelier participatif avec la collaboration de la société Lyka, qui nous soutient dans l'élaboration et mise en application de notre PECC (Plan Energie et Climat Communal).

Plusieurs habitants de notre commune ont eu la gentillesse et la bonne idée de se déplacer et de pouvoir œuvrer dans les différents ateliers proposés. Toutefois la Municipalité aurait vraiment souhaité avoir plus de monde ce soir-là.

L'environnement concerne absolument tout le monde, du plus jeune au plus âgé, quelle que soit ses origines, son activité, sa tendance politique ou autre. Sans prendre soin de notre environnement...c'est à long terme une destruction de la vie sur notre belle planète qui se produira. Et il n'est jamais trop tard, même à toute petite échelle (soit individuellement) pour se pencher sur le sujet et agir du mieux qu'on peut.

Le déroulement de ce plan se poursuit et une réunion cette fois ci avec la Municipalité uniquement, a eu lieu le 2 septembre dernier, toujours avec Lyka, afin d'analyser le travail effectué le 11 juin et de se projeter quelques pistes à des échéances diverses.

A noter que parmi les mesures qui vont être prises, et cela l'a été annoncé au dernier Conseil Communal de juin, nous allons en collaboration avec nos voisins de Bogis-Bossey, procéder à une re-végétalisation/arborisation de la zone autour de notre école et chapelle. Avec l'aide très probable du Canton qui aide à se débarrasser des plantes invasives (dans ce cas précis, les lauriers) par le biais de subventions, nous allons planter des espèces locales, dans la mesure du possible moins gourmandes en eau (réchauffement climatique oblige) et grâce à l'installation de quelques arbres, nous aurons plus d'ombre par endroits.

Nous en sommes, à l'heure où cet article est écrit, au stade du devis, mais si tout va bien les travaux devraient commencer fin octobre/début novembre.

Il est d'ailleurs planifié d'impliquer les élèves de notre école pour gérer une zone spécifique des parcelles avec l'aide d'un biologiste sur place. Ce qui ne pourra être que bénéfique pour eux dans leur approche du monde qui les entoure !

Stéphane Borella



LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont également participé à l'élaboration de ce numéro :

- Geneviève Thévoz
- Alice Ouedraogo
- Marie-Laure Konate

Mise en page : Sandra Bernet

Tirage : 650 exemplaires

À disposition au greffe communal

L'hiver - 21 décembre à 10h20

Le prochain numéro paraîtra au début de l'hiver.
Délai pour vos articles et réactions : 10 novembre 2024

Contact : lechavannus@hotmail.ch